

PRÉ-INSCRIPTIONS

SCOLAIRES

2022-2023

Ville de Saint-Pierre



ENFANTS CONCERNÉS

- Les enfants nés en 2019 qui entrent en Petite Section (PS)
- Les enfants nés en 2020 pour les Très Petite Section (TPS) et classes Passerelles
- Les enfants qui passent au Cours Préparatoire (CP)
- Changement de situation (déménagement, etc.)

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT

• **PAR INTERNET :**

www.saintpierre.re

Rubrique : INSCRIPTIONS SCOLAIRES.
Vous serez orienté vers la plateforme de « Démarches Simplifiées » qui vous permettra de déposer votre dossier numériquement.

PRÉVOIR PHOTOS OU SCAN DES PIÈCES DEMANDÉES

OU

• **SUR RENDEZ-VOUS :**

de 08h30 à 12h00

Au bureau des Inscriptions Scolaires situé au 28 rue Auguste Babet 97410 Saint-Pierre

LA PRÉSENCE DES RESPONSABLES LÉGAUX EST OBLIGATOIRE

PRATIQUE

Dépôt des dossiers sur rendez-vous
0262 96 65 35 / 0262 96 65 34

SE MUNIR DES PIÈCES SUIVANTES EN COPIES (+ ORIGINAUX) :

• **Pièce d'état civil :**

- Livret de famille au complet + pièces d'identité des responsables légaux
- OU acte de naissance intégrale (- 3 mois) + pièces d'identité des responsables légaux

• **Justificatif d'adresse de moins de 3 mois :**

- Facture EDF / EAU / BAIL / INTERNET
- Si hébergement : attestation d'hébergement accompagnée de la facture et pièce d'identité de l'hébergeant

• **Complément d'adresse de moins de 3 mois :**

- Attestation de paiement de la CAF
- OU 2^e facture différente de la première

• **Pièces complémentaires :**

- Jugement de garde, divorce, attestation d'autorisation d'inscription en cas de séparation ...

DATE

CETTE ANNÉE
LES PRÉINSCRIPTIONS
DÉBUTERONT :

**LE 1^{er} FÉVRIER 2022
JUSQU'AU
29 AVRIL 2022**

**TOUT DOSSIER DOIT ÊTRE
COMPLÈT POUR ÊTRE TRAITÉ**

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES :**

inscriptions.scolaires@saintpierre.re

0262 96 65 34

0262 96 65 35

0262 96 65 36

0262 96 65 38

